



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°410/2022

OBJET : Support de communication et d'interprétation du Grand Site – Demande de subvention

Membres : 18

Présents votant : 9

Pouvoirs : 6

L'an deux mille vingt-deux, et le 25 mars

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 18 mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jacky PEREZ, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS
- Madame Danièle JOSEPH, déléguée suppléante de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC

PRESENTS EN VISIO votants :

- Madame Corinne GOURNAY GARCIA, Conseillère départementale du canton de MONTPELLIER 4,
- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseiller départemental du canton de LODEVE,
- Monsieur Jean-François SOTO, conseiller départemental du canton de GIGNAC,
- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HERAULT,
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Sébastien VAISSADE, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Le programme d'action du Grand Site prévoit la conception et la diffusion des supports de communication et d'interprétation du Grand Site. Aujourd'hui le Syndicat a identifié plusieurs de ses outils de communication nécessitant une mise à jour, notamment le dépliant Grand Site. Le chargé de mission « valorisation du Grand Site » assurera le travail d'animation et fera appel à un prestataire extérieur pour la mise en jour de ce dépliant.

Le coût de cette action est estimé à 4000€ TTC. Cette action peut bénéficier d'un soutien financier de la DREAL jusqu'à 2000€ TTC.

Affichée le :

Je vous propose de déposer une demande de subvention auprès de la DREAL selon le plan de financement suivant :

- Fonds propres : 2000 € sur le budget « valorisation du Grand Site »
- DREAL : 2000 €

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE le financement présenté

AUTORISE la Présidente à solliciter les financeurs tels que la Dreal pour subventionner cette opération.

DONNE à la Présidente la possibilité de modifier ce plan, quand celui-ci est inférieur au montant délibéré, sur simple décision

AUTORISER la Présidente à engager les dépenses et à signer tous les actes relatifs à la réalisation de la mission,

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 25 mars 2022

La Présidente


Marie PASSIEUX